

Questions orales

M. Axworthy: Ils n'ont pas dit que ce mécanisme devait être adéquat, ou efficace, ils ont parlé d'un mécanisme obligatoire, ce qui est fort différent de la terminologie employée à l'heure actuelle par les porte-parole du gouvernement.

Le gouvernement peut-il nous garantir qu'il ne signera ou ne paraphera aucune entente qui n'inclurait pas un mécanisme d'arbitrage obligatoire—ce qui est autre chose que le mécanisme adéquat dont parle le ministre? Un mécanisme qui obligerait les États-Unis à accepter ces solutions au lieu de continuer dans la voie des consultations actuelles qui débouchent toujours sur des concessions de notre part?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, le premier ministre a déclaré à maintes reprises qu'il n'y aurait pas d'accord à moins que ce soit avantageux pour le Canada.

M. Axworthy: Obligatoire ou non?

M. Gauthier: Vous vous défilez.

M. Mazankowski: On ne saurait certes considérer un accord commercial global dénué d'un mécanisme adéquat de règlement des conflits comme une bonne affaire pour le Canada.

* * *

LA CONSTITUTION

L'ACCORD DU LAC MEECH—LA NOMINATION DES JUGES DE LA COUR SUPRÊME

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au vice-premier ministre. Hier, j'ai demandé au ministre de la Justice si c'était de propos délibéré ou non que l'on n'avait pas inséré dans l'Accord du lac Meech une disposition visant à permettre aux territoires de proposer des candidats au Sénat et à la Cour suprême du Canada. Il a refusé de répondre à la question sous prétexte que la revendication des territoires à cet égard était à l'étude devant les tribunaux.

Si l'examen du tribunal est tellement important, le ministre de la Justice conviendra-t-il qu'on devrait attendre pour ratifier l'Accord que la décision soit rendue et que le ministre puisse répondre à la question?

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, c'est probablement la première fois de ma carrière au Parlement qu'on m'accuse d'éluder une question.

Des voix: Oh, oh!

M. Hnatyshyn: Non? Alors c'est peut-être la deuxième fois.

Des voix: Oh, oh!

M. Hnatyshyn: Comme le député sait, il existe plusieurs précédents pour le processus politique en cours même si certaines questions n'ont pas encore été tranchées par les tribunaux.

Je ne mentionnerai à titre d'exemple que le fait qu'à l'époque où M. Trudeau, dont vous vous rappellerez, je pense, était premier ministre, il avait demandé à la Cour suprême du Canada de rendre une décision au sujet du Sénat et des pouvoirs de celui-ci. Cela ne nous avait pas empêchés de faire notre travail politique.

Les tribunaux sont en train d'étudier cette question et ils vont s'en occuper. Il me semble que les choses n'ont pas tellement traîné jusqu'ici. Je suppose que le député reflète le point de vue de son parti et qu'il espère que nous nous hâterons de ratifier l'Accord du lac Meech, qui est extrêmement important pour le Canada.

M. Kaplan: Monsieur le Président, je rappelle au ministre de la Justice que M. Trudeau avait aussi assumé la responsabilité politique de ses actes.

M. Clark (Yellowhead): Jamais de la vie.

LA DÉCISION FÉDÉRALE-PROVINCIALE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, dans ce cas-ci, le ministre de la Justice et le gouvernement ne nous disent pas si cette revendication de la part des territoires fait suite à une décision délibérée de ne pas leur permettre de proposer de candidats ou s'il s'agissait uniquement d'un oubli. Ma question est simple. Elle n'a rien à voir avec l'action en justice. Pourquoi le ministre ne peut-il pas simplement me répondre?

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, le député fait partie du comité mixte qui examine cette importante question. Il a tous les jours l'occasion d'interroger des témoins et de parler aux porte-parole du gouvernement à propos de tous les aspects de cette question qu'il veut soulever.

J'ai déjà bien répondu à cette question-ci. J'ai dit au député que, selon nous, l'Accord est bon pour le Canada. J'espère que le député n'essaie pas de modifier la décision du parti libéral d'appuyer l'Accord sans aucune réserve, peu importe les instances qui peuvent être présentées pour s'y opposer.

* * *

LE MINISTÈRE DE L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

LES RAPPORTS SUR LES ACTIVITÉS ET SUR LE CONTRÔLE FINANCIER

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, en l'absence du premier ministre, ma question s'adresse au vice-premier ministre.